

cern information

ARRET ANNUEL DU PS

Pendant l'arrêt annuel du PS, il est important que toute personne travaillant en zone radioactive (principalement les anneaux PS et PSB et les lignes de faisceaux éjectés) prenne les précautions requises contre les risques d'irradiation. Des circulaires détaillant les procédures à suivre sont disponibles aux secrétariats MPS et Physique de Santé; on peut les obtenir au choix en anglais, français, allemand ou italien.

PS SHUT-DOWN

During the annual PS shut-down, it is essential that everyone working in radioactive zones (principally the PS and PSB rings and the ejected beam lines) should take appropriate precautions against radiation hazards. Leaflets detailing procedures to be followed are available in English, French, German and Italian from the MPS and Health Physics Secretariats.

J.Y. Freeman - Délégué à la Sécurité Radiation pour le PS
PS Radiation Safety Officer

M. Höfert - Physique de Santé
Health Physics

CERN WIVES

With the collaboration of the Administration, the CERN WOMEN'S CLUB welcomes all newly arrived wives of members of the personnel on the first Tuesday of each month from 2 to 4 p.m. at Restaurant No. 2. Due to the Christmas and New Year holidays, no meeting will be held in January. The next meeting will be held on February 3rd, 1976.

EPOUSES DE CERNOIS

Avec la collaboration de l'Administration, le CLUB DES CERNOISES accueille toutes les épouses des membres du personnel nouvellement arrivées, le premier mardi du mois, de 14h à 16h au restaurant No.2. En raison des vacances de fin d'année, la réunion de janvier n'aura pas lieu. Elle est reportée au 3 février 1976.

CHILDREN AT CERN

All staff are reminded that, whilst the public areas of the site, notably the restaurants, are open to children with their parents, only in very exceptional circumstances should children go to other parts of the site, and in particular into experimental areas, laboratories and workshops. Parents are entirely responsible for any accident which takes place if this rule is disregarded.

G.H. Hampton - Director,
Department of Administration

ENFANTS AU CERN

Il est rappelé à tout le personnel que si les zones du domaine normalement accessibles au public, et en particulier les restaurants, sont ouvertes aux enfants accompagnés de leurs parents, ce n'est qu'à titre tout à fait exceptionnel qu'ils peuvent aller ailleurs, et tout spécialement dans les zones expérimentales, laboratoires et ateliers. Si cette règle n'est pas observée, la responsabilité en cas d'accident est entièrement celle des parents.

G.H. Hampton - Directeur,
Département de l'Administration

INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE SPS

Pour tous dépannages de jour, entre 8h30 et 17h30 sur le réseau de distribution électrique Haute (18 kV) et Basse Tension (220/380 V), appeler l'électricien SI-EL de service par la recherche Labo. II - Tél. 5511 - Numéro de recherche 198.

En dehors de l'horaire normal de travail, vous référer à la liste du personnel de piquet affichée dans les bâtiments auxiliaires.

LE BUREAU DE
L'ASSURANCE-MALADIE
AUSTRIA

rappelle :

- ne sont couverts par l'Assurance-Maladie hors d'Europe que les assurés en mission ou exerçant un droit à congé statutaire ainsi que les bénéficiaires les accompagnant.
- pour les voyages privés hors d'Europe (y compris pendant les congés séparés dans les foyers des membres de la famille), il est possible de souscrire auprès de notre compagnie un complément de prime pour couvrir les maladies et les accidents survenant au cours de ces déplacements.

THE AUSTRIA HEALTH
INSURANCE OFFICE

reminds you that :

- outside Europe the Health Insurance cover is applicable only to staff on official duty or who are taking statutory leave, and to the beneficiaries who are accompanying them.
- in the case of private travel outside Europe (including separate home leave of the members of the family) you may obtain from our Company, on payment of an additional premium, insurance cover for illnesses and accidents occurring during such travel.

F. Semmler / Tel. 2730

CAISSE D'ASSURANCES

En octobre et en novembre, le Comité de Gestion de la Caisse d'Assurances a organisé, à l'intention des membres du Comité et de leurs suppléants, un cycle de formation consistant, d'une part, en exposés donnés par des spécialistes dans le domaine de la science actuarielle, du droit, de la sécurité sociale, des investissements et de la gestion des pensions, et d'autre part, en discussions du rôle du Comité de Gestion eu égard à la situation actuelle de la Caisse d'Assurances.

En outre, le Comité s'est occupé d'un certain nombre d'affaires courantes, notamment les pensions d'orphelins, les départs du CERN et les mesures immédiates à prendre en cas de modifications aux Statuts de la Caisse.

STAFF INSURANCE SCHEME

During October and November, the Management Board of the Staff Insurance Scheme has held a course of instruction for Board members and their alternates, consisting of instruction by specialists in actuarial science, law, investment, social security and pension management, and discussion of the rôle of the Management Board in the light of the present situation of the Staff Insurance Scheme.

In addition, the Board handled a certain amount of current business, concerning in particular orphan's pensions, departures from CERN and the immediate action to be taken in the event of changes in the Regulations of the Scheme.

RESTRICTIONS DE
CHAUFFAGE ET
D'EAU CHAUDE - Lab.I et II

Pendant la période de fermeture des Laboratoires, soit du 24 décembre au 4 janvier inclus, la distribution d'eau chaude sera mise hors service, et une réduction importante du chauffage sera opérée dans l'ensemble des bâtiments du CERN; ceci dans le cadre de la politique d'économie d'énergie.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de vous adresser à M. Th. MARIN - Tél. 4231.

HEATING AND HOT WATER
RESTRICTIONS - Lab.I & II

While CERN is closed from December 24th to January 4th, 1976 inclusive, the heating will be reduced in the whole of CERN with a view of economizing energy. The hot water distribution will also be interrupted during that period.

For any further information, you can contact Mr. Th. MARIN - Tel. 4231.

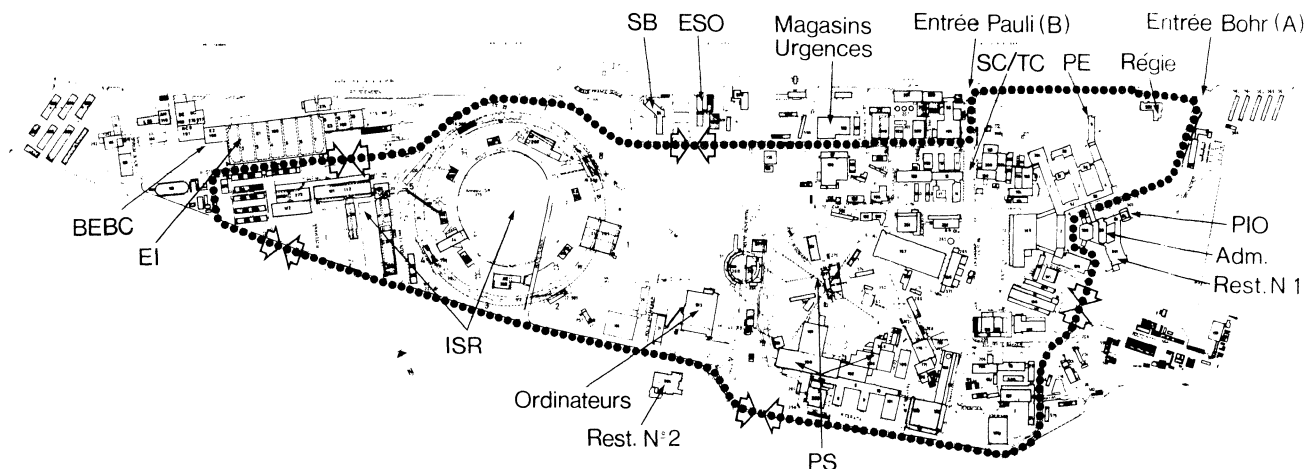
Division SB / SB Division

ADRESSES POSTALES
DES LAB.I ET LAB.II

(Rappel)

Il est rappelé à tout le personnel que les adresses exactes pour la correspondance destinée aux Laboratoires I et II sont les suivantes:

- CERN/Laboratoire I, CH-1211 Genève 23
- CERN/Laboratoire II, Prévessin (France), F-01631 CERN Cedex.



RAPPEL

MODIFICATION DU CIRCUIT DES NAVETTES AU LAB. I

Entre 9 heures et 18 heures, des navettes empruntent dans les deux sens le circuit représenté sur le schéma ci-dessus. (Entrée Bohr (A) / parking route de Meyrin (route Foucault) / entrée Pauli (B) Magasins et Service Médical / Bâtiment 54 et ESO / nouvelle route Nord (Fermi et Arago) / Hall E1 / route Bohr/ restaurant N° 2 et Bâtiment 513 / PS et Bât. de l'Administration.) Les deux navettes circulent de façon continue sur ce trajet, et s'arrêtent uniquement sur demande par un signe de la main. Le chauffeur ralentit, et s'arrête là où la sécurité le permet, le temps minimum pour embarquer le demandeur. Aucun changement n'intervient dans les horaires des navettes desservant le Lab. II, ainsi que dans le service avant 9 heures au Lab. I.

Service des Transports

MISE HORS-TENSION DE LA LIGNE ELECTRIQUE 130 kV VERBOIS-CERN-LAB. I

Pour effectuer des contrôles au départ de la ligne à VERBOIS, les Services Industriels de GENEVE mettront hors tension l'alimentation principale du Lab. I, le :

samedi 3 janvier 1976, de 7h00 à 12h00.

(Date choisie en fonction de l'arrêt des activités du CERN.)

Pendant la durée des travaux, le domaine du Lab. I sera alimenté normalement par le câble 18 kV raccordé au réseau de Meyrin, avec l'appoint des groupes Diesel-alternateur de la Centrale SB.

Aucune perturbation ne devrait être ressentie sur la distribution électrique. Toutefois, comme d'habitude dans ces cas-là, les utilisateurs devront se prémunir contre les conséquences d'un déclenchement intempestif.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :

MM. J. GOLLIET : Tél. 3146 - R. RAZUREL : Tél. 2177.

UN MERCI ...

à vous tous du CERN qui avez, le 4 décembre, réservé un si gentil accueil aux vendeurs de bougies de Foyer-Handicap.

- Grâce à votre généreuse compréhension, l'équipement du Foyer des Voirets, situé au Grand Lancy pourra être facilité. Nous, les vendeurs, avons quelque appréhension; c'est toujours comme cela lors d'une "première"... mais celle-ci fut très vite dissipée face à tous les "OUI" des acheteurs de bougies. Au nom des handicapés qui bénéficieront de votre générosité, nous vous disons un cordial et chaleureux MERCI.

La Vendeuse en voiturette